



ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 20 mars 2012 — N° 85

Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon

QUÉBEC

La séance est ouverte à 13 h 45.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Kelley (Jacques-Cartier) fait une déclaration concernant la Fête de la Saint-Patrick.

M. Kotto (Bourget) fait une déclaration concernant Mme Paule Baillargeon, lauréate du Jutra-Hommage 2012.

M. Chevarie (Îles-de-la-Madeleine) fait une déclaration afin de rendre hommage aux Madelinots qui ont porté secours à M. Paul Bourgeois.

Mme Beaudoin (Mirabel) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Alain Brunet, homme d'affaires de Mirabel.

Mme Roy (Lotbinière) fait une déclaration afin de souligner les 100 ans de Mme Jeanne Hardy.

20 mars 2012

M. Drolet (Jean-Lesage) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Pierre Champagne.

M. Simard (Kamouraska-Témiscouata) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Anne Émond.

Mme Gonthier (Mégantic-Compton) fait une déclaration concernant la Semaine québécoise des adultes en formation.

M. Bérubé (Matane) fait une déclaration afin de souligner les 75 ans de Matane.

M. Lehouillier (Lévis) fait une déclaration concernant la Maison natale de Louis Fréchette.

À 13 h 58, Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 14 h 07.

Moment de recueillement

20 mars 2012

Dépôts de documents

Mme Courchesne, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor, transmet le message suivant de Son Honneur le lieutenant-gouverneur à M. le président, qui en fait lecture à l'Assemblée :

BUREAU DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR

Conformément aux dispositions de l'article 54 de la *Loi constitutionnelle de 1867*, je transmets et recommande à la considération de l'Assemblée nationale les crédits pour l'année financière se terminant le 31 mars 2013.

Québec, le 13 mars 2012

Pierre Duchesne

Mme Courchesne, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor, dépose :

Le Budget de dépenses pour l'année financière se terminant le 31 mars 2013, volumes I, II, III, IV et V, en versions française et anglaise.

(Dépôt n° 1073-20120320)

M. Fournier, leader du gouvernement, propose :

QUE les crédits pour l'année financière se terminant le 31 mars 2013 soient déferés en commission plénière afin que celle-ci les étudie et en adopte le quart, conformément à l'article 280 du Règlement.

La motion est adoptée.

M. Dutil, ministre de la Sécurité publique, dépose :

20 mars 2012

L'Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Essipit, pour la période du 1^{er} avril 2012 au 31 mars 2013.

(Dépôt n° 1074-20120320)

Mme St-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, dépose :

Le rapport annuel d'activités du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec, pour l'exercice financier terminé le 30 juin 2011.

(Dépôt n° 1075-20120320)

M. Simard, ministre délégué aux Ressources naturelles et à la Faune, dépose :

Le rapport annuel de gestion de la Société nationale de l'amiante, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2010.

(Dépôt n° 1076-20120320)

M. Fournier, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 17 novembre 2011 par M. Caire (La Peltrie), concernant les niveaux d'enseignement à l'école L'Odyssée de Val-Bélair;

(Dépôt n° 1077-20120320)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 6 décembre 2011 par M. Khadir (Mercier), concernant l'éradication de la drogue à l'école;

(Dépôt n° 1078-20120320)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 7 décembre 2011 par M. Ferland (Ungava), concernant la conservation dynamique, responsable et équilibrée du territoire du Plan Nord;

(Dépôt n° 1079-20120320)

20 mars 2012

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 8 décembre 2011 par M. Bonnardel (Shefford), concernant la rivière Yamaska;
(Dépôt n° 1080-20120320)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 8 décembre 2011 par M. Marsan (Robert-Baldwin), concernant les questions de fin de vie;
(Dépôt n° 1081-20120320)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 15 février 2012 par M. St-Arnaud (Chambly), concernant la préservation des milieux naturels;
(Dépôt n° 1082-20120320)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 15 février 2012 par M. Bernier (Montmorency), concernant la couverture ambulancière dans la région de la Capitale-Nationale;
(Dépôt n° 1083-20120320)

La réponse du gouvernement aux pétitions déposées le 15 février 2012 par Mme Beaudoin (Rosemont), concernant le Protocole de Kyoto;
(Dépôt n° 1084-20120320)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 15 février 2012 par Mme Malavoy (Taillon), concernant l'augmentation du nombre d'heures consacrées à l'enseignement de l'histoire du Québec;
(Dépôt n° 1085-20120320)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 15 février par M. Robert (Prévost), concernant l'agrandissement de l'école de l'Envolée;
(Dépôt n° 1086-20120320)

La réponse à la question n° 19 concernant la hausse des frais de scolarité, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 22 février 2012 par M. Khadir (Mercier).
(Dépôt n° 1087-20120320)

M. le président dépose :

Le message de Sa Majesté la Reine, Chef du Commonwealth, à l'occasion du Jour du Commonwealth 2012;
(Dépôt n° 1088-20120320)

20 mars 2012

Une lettre, datée du 29 février 2012, que lui a adressée M. Andrew Scheer, président de la Chambre des communes, concernant la motion adoptée par l'Assemblée nationale le 15 février 2012.

(Dépôt n° 1089-20120320)

Dépôts de rapports de commissions

M. Bachand (Arthabaska), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des finances publiques qui, le 1^{er} mars 2012, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 58, Loi modifiant la Loi sur le régime de retraite du personnel d'encadrement et d'autres dispositions législatives.

(Dépôt n° 1090-20120320)

M. Sklavounos (Laurier-Dorion), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de la santé et des services sociaux qui, les 20 et 28 février 2012, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières sur l'étude de la pétition n° 765-20111108, concernant le cancer de la peau et le bronzage artificiel. La commission s'est également réunie en séances de travail le 22 novembre 2011 et les 20 et 28 février 2012. Le rapport contient 4 recommandations.

(Dépôt n° 1091-20120320)

Dépôts de pétitions

M. Girard (Gouin) au nom de Mme Richard (Duplessis) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 687 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le service de traversier permanent entre Saint-Siméon et Rivière-du-Loup.

(Dépôt n° 1092-20120320)

20 mars 2012

M. Robert (Prévost) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 3 234 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la nationalisation de l'eau du Québec.

(Dépôt n° 1093-20120320)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Marois, chef de l'opposition officielle, conjointement avec Mme St-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, M. Rathé (Blainville) et M. Khadir (Mercier), propose :

QUE l'Assemblée nationale du Québec offre ses plus sincères condoléances à la famille et aux proches de Mme Madeleine Parent;

QU'elle reconnaisse l'immense contribution de cette militante intègre et généreuse à la reconnaissance des droits syndicaux, de l'égalité entre les femmes et les hommes, et de l'inclusion de toutes les personnes qui vivent sur le sol québécois.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

À la demande de Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, l'Assemblée observe une minute de silence.

20 mars 2012

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Gagnon-Tremblay, ministre des Relations internationales et ministre responsable de la Francophonie, conjointement avec M. Vallières, ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes et de la Francophonie canadienne, M. Cloutier (Lac-Saint-Jean), M. Curzi (Borduas), Mme Lapointe (Crémazie), M. Charette (Deux-Montagnes), M. Khadir (Mercier) et Mme Beaudoin (Rosemont), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Journée internationale de la Francophonie, célébrée annuellement le 20 mars, et qu'elle témoigne de l'apport du Québec, des communautés francophones du Canada et du reste du monde;

QUE l'Assemblée nationale souligne le leadership exercé par le Québec à l'Organisation internationale de la Francophonie;

QUE l'Assemblée nationale souligne le 45^e anniversaire de l'Assemblée des parlementaires de la francophonie et qu'elle poursuive son engagement au sein de cette organisation internationale d'importance.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84.1 et conformément à l'article 146 du Règlement, M. Dutil, leader adjoint du gouvernement, propose :

QUE la Commission de la santé et des services sociaux dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 53, Loi sur la dissolution de la Société de gestion informatique SOGIQUE, procède à des consultations particulières et tiennent des auditions publiques, lundi le 26 mars 2012 et qu'à cette fin elle entende les organismes suivants :

20 mars 2012

Association québécoise des établissements de santé et des services sociaux
Syndicat regroupant l'ensemble des professionnels du gouvernement du Québec
Syndicat de la fonction publique
Société de gestion informatique SOGIQUE

QU'une période de 15 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires partagée également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés de l'opposition;

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque organisme soit de 15 minutes et l'échange avec les membres de la commission soit d'une durée maximale de 45 minutes partagées également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés de l'opposition;

QU'une période de 15 minutes soit prévue pour les remarques finales partagée également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés de l'opposition;

QUE le ministre de la Santé et des Services sociaux soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

La motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84.1 et conformément à l'article 146 du Règlement, M. Dutil, leader adjoint du gouvernement, propose :

QUE la Commission de la santé et des services sociaux dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 55, Loi concernant la reconnaissance professionnelle des technologues en électrophysiologie médicale, procède à des consultations particulières et tienne des auditions publiques, mardi le 27 mars 2012, de 9 h 45 à 12 h 15 et qu'à cette fin elle entende les organismes suivants selon l'horaire ci-après indiqué :

20 mars 2012

QU'une période de 15 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires partagée également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés de l'opposition;

QU'au terme de ces remarques, la commission entende l'Ordre professionnel des inhalothérapeutes du Québec, et que la durée maximale de l'exposé regroupé de ce groupe soit de 15 minutes et que l'échange avec les membres de la commission soit d'une durée maximale de 45 minutes partagées également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés de l'opposition;

QU'au terme de ces échanges, la commission entende l'Ordre des technologues en imagerie médicale et en radio-oncologie du Québec et l'Association des technologues en électrophysiologie médicale, et que la durée maximale de l'exposé regroupé de ces groupes soit de 15 minutes et que l'échange avec les membres de la Commission soit d'une durée maximale de 45 minutes partagées également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés de l'opposition;

QU'une période de 15 minutes soit prévue pour les remarques finales partagée également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés de l'opposition;

QUE le ministre de la Santé et des Services sociaux soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

La motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Dutil, leader adjoint du gouvernement, convoque :

20 mars 2012

- la Commission de l'aménagement du territoire, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 34, Loi pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires;
- la Commission des institutions, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 46, Loi concernant les enquêtes policières indépendantes.

Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, donne l'avis suivant :

- la Commission de la santé et des services sociaux se réunira en séance de travail afin de décider des suites à donner au mandat d'examen des rapports 2005 et 2010 sur la mise en œuvre de la *Loi sur le tabac*; puis afin de faire le bilan des auditions de la ministre déléguée aux Services sociaux, du Réseau solidarité itinérance du Québec et du Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal, dans le cadre du suivi du mandat d'initiative sur l'itinérance.

AFFAIRES DU JOUR

À 15 h 31, à la demande de M. Dutil, leader adjoint du gouvernement, Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, suspend les travaux jusqu'à 16 heures.

Les travaux reprennent à 16 h 10.

Affaires prioritaires

Discours du budget

M. Bachand, ministre des Finances, prononce le discours du budget.

Au cours de son intervention, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, M. Bachand, ministre des Finances, dépose les documents suivants :

Le discours du budget 2012-2013;
(Dépôt n° 1094-20120320)

Le plan budgétaire 2012-2013;
(Dépôt n° 1095-20120320)

Un document intitulé *Renseignements additionnels sur les mesures fiscales du budget*;
(Dépôt n° 1096-20120320)

Un document intitulé *Budget en un coup d'œil*;
(Dépôt n° 1097-20120320)

Un document intitulé *Le Québec et ses ressources naturelles – Pour en tirer le plein potentiel*;
(Dépôt n° 1098-20120320)

Un document intitulé *Le Québec et les changements climatiques – Pour un environnement plus vert*;
(Dépôt n° 1099-20120320)

Un document intitulé *Le Québec et ses Aînés – Pour mieux vieillir chez soi*;
(Dépôt n° 1100-20120320)

Un document intitulé *Les Québécois et leur retraite – Pour des régimes accessibles à tous*;
(Dépôt n° 1101-20120320)

20 mars 2012

Un document intitulé *Le Québec, ses municipalités, ses régions – Pour un partenariat dans le développement*;

(Dépôt n° 1102-20120320)

Un document intitulé *Les Québécois et leur revenu disponible – Pour un enrichissement qui profite à tous*;

(Dépôt n° 1103-20120320)

Un document intitulé *Le Québec et la lutte contre la pauvreté – Pour une société solidaire*;

(Dépôt n° 1104-20120320)

Le sommaire des opérations budgétaires – Année financière 2011-2012;

(Dépôt n° 1105-20120320)

Le sommaire des opérations budgétaires – Prévisions 2012-2013;

(Dépôt n° 1106-20120320)

Les revenus budgétaires du fonds général – Prévisions 2012-2013;

(Dépôt n° 1107-20120320)

Les dépenses budgétaires du fonds général – Prévisions 2012-2013;

(Dépôt n° 1108-20120320)

Les opérations non budgétaires – Prévisions 2012-2013;

(Dépôt n° 1109-20120320)

Les opérations de financement – Prévisions 2012-2013.

(Dépôt n° 1110-20120320)

À la fin de son intervention, M. Bachand, ministre des Finances, propose que l'Assemblée approuve la politique budgétaire du gouvernement.

M. Marceau (Rousseau) fait quelques commentaires au nom de l'opposition officielle.

20 mars 2012

M. Fournier, leader du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au mercredi 21 mars 2012, à 9 h 45.

La motion est adoptée.

À 17 h 56, M. le président lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 21 mars 2012, à 9 h 45.

SANCTION DE PROJETS DE LOI

Le lundi 5 mars 2012, à 9 heures, au Palais de Justice de Québec, en présence de M. Arsenault, directeur des travaux parlementaires et représentant du secrétaire général, il a plu à l'honorable France Thibault, administratrice du Québec, de sanctionner le projet de loi suivant :

n° 54 Loi concernant les paramètres sectoriels de certaines mesures fiscales

Le Président

JACQUES CHAGNON